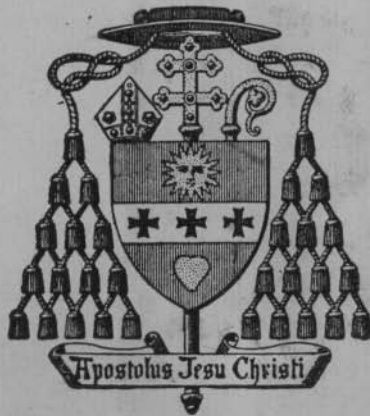


10714 077.
Cardinal D. J. MERCIER
Archevêque de Malines

La Papauté

et

l'Élection de S. S. Pie XI



Bibliothèque Maison de l'Orient



072820

À mon cher et honoré collègue, M. S. Kaïnich
hommage et sympathie.



N° 201
Tomus IV

Malines, le 25 février 1922.

X. D. J. Louis, M. S. Kaïnich, Arch. de Malines

La Papauté

et

l'Élection de S. S. Pie XI

I

La Papauté

MES BIEN CHERS FRÈRES,

Ce nous serait une joie de pouvoir vous faire partager les émotions religieuses qu'il nous fut donné de ressentir au contact des événements qui viennent de se dérouler dans la ville éternelle.

Éternelle, elle l'est, la Cité des Papes.

Nous nous le redisons, à la veille de notre retour en Belgique, lorsque, dans la merveilleuse Basilique de Saint-Paul-hors-les-murs, nous nous recueillons, à genoux, devant les restes glorieux du grand apôtre, le promoteur providentiel de la Catholicité de l'Église, l'initiateur de la civilisation occidentale. Notre pensée



émue s'arrêtait sur les trois semaines écoulées, depuis le jour tragique du 22 janvier, où le Pape Benoît XV s'était affalé sur sa couche, dans un suprême effort d'oblation de sa vie pour la pacification du monde et dans un geste inachevé de bénédiction, jusqu'au dimanche 12 février où Pie XI, centre de convergence de tous les regards de l'humanité, gravissait pour la première fois les marches de son trône et, dans toute la majesté de sa royauté spirituelle, appelait de ses vœux, sur Rome et sur l'Italie, sur l'Église, sur le monde, les bienfaits, qui ne passent pas, du Dieu Tout-Puissant, Père et Fils et Saint-Esprit.

Nous avons, pendant ces trois brèves semaines, assisté au prolongement tranquille de ce qu'il y a de plus stupéfiant au monde, le Pouvoir moral de la Papauté, la suprématie acceptée, consentie, aimée, d'une conscience sur toutes les consciences, d'une volonté sur toutes les volontés.

N'avons-nous pas vu, au cours des quatre années de la guerre mondiale, au prix de quels efforts se réalisa l'unité passagère de commandement d'un seul Maréchal sur une dizaine de millions d'hommes enrôlés dans nos armées alliées ?

Encore ne s'agissait-il là que d'une unité d'action. Les soldats et leurs corps d'officiers qui exécutaient des ordres, pouvaient se réserver le droit de les discuter. La contrainte dictait le devoir : un refus d'obéir eût entraîné la mort.

Au contraire, lorsque le lundi 6 février, vers midi, la télégraphie sans fil porta à toutes les nations du globe la nouvelle qu'un Pape, hier encore inconnu de la plupart, était monté sur le Siège de Pierre, sous le nom de Pie XI, trois cent millions d'hommes, au même instant, acclamèrent le Cardinal Ratti pour leur Chef et leur Père ; lui firent, dans l'intimité de leur conscience, dans la plénitude de leur indépendance personnelle, l'hommage total de leur Foi, de leur soumission d'intelligence et de volonté, de leur filiale affection, prêts à accepter la mort, s'il le fallait, plutôt que de méconnaître, je ne dis pas un de ses ordres, mais le moindre de ses désirs.

La voilà sur le vif, l'unité catholique !

Sans doute, parmi ces obéissants, il y a les foules et vous serez tentés de m'objecter que les foules raisonnent peu.

Mais il y a aussi, partout de par le monde, des élites intellectuelles, qui croient et sont fières de croire ; il y a plus d'un millier d'évêques ; il y a des centaines de mille prêtres, séculiers et réguliers, à qui il pourrait prendre fantaisie, humainement parlant, d'organiser une rébellion ; or, tous croient, s'inclinent, obéissent, sans attendre un mot d'ordre extérieur, souscrivant d'avance à un programme dont ils ne désirent même pas connaître la teneur : tant ils sont convaincus que leur Chef nouveau sera le continuateur fidèle de ses augustes prédécesseurs, qu'en matière de foi et de morale chrétienne non seulement il n'errera pas, mais ne peut errer ; leur foi profonde, même quand ils ne la pratiquent pas ou n'en prennent pas actuellement conscience, les tient dans une disposition habituelle d'adhésion tranquille à l'autorité de celui en qui ils voient le représentant immédiat de Jésus lui-même, Fils de Dieu fait homme pour enseigner, éduquer, gouverner le genre humain en marche vers l'éternité.

« Dans le monde entier, disait saint Léon le Grand, le divin Rédempteur s'est choisi un remplaçant, Pierre seul, pour le préposer à la conversion des peuples, pour le mettre à la tête de tous les apôtres et de tous les pasteurs de l'Église. Aussi, nombreux, sans doute, sont les prêtres, nombreux sont les pasteurs au sein du peuple de Dieu, mais tous sont en vérité sous le gouvernement de Pierre qui, lui-même, est au premier chef, sous la dépendance du Christ » (1).

*
* *

Et la merveille est que cette unité n'est pas un événement d'un jour, mais l'œuvre permanente, indéfectible des siècles,

(1) De toto mundo unus Petrus eligitur, qui et universarum gentium vocationi, et omnibus apostolis cunctisque Ecclesiæ patribus præponatur, ut quamvis in populo Dei multi sacerdotes sint multique pastores, omnes tamen proprie regat Petrus, quos principaliter regit et Christus ». Leo Magnus, in anniversario die ejusdem assumptionis, sermo II.

Dans cette même basilique de Saint-Paul-hors-les-murs où nous nous donnâmes le loisir de contempler en esprit le resplendissement de l'unité catholique sous le rayonnement de la tiare du Pontife Pie XI, nous parcourûmes, une nouvelle fois, la galerie où défilent, en mosaïques, les portraits des 260 Papes qui, de Pierre à Benoît XV, présidèrent aux destinées de la société chrétienne, jusqu'au médaillon d'attente, encore vide, où étincellera demain la figure éternellement jeune de Pierre, sous les traits du dernier élu de la divine Providence.

Quelle galerie, mes bien chers Frères ! Quelle imposante continuité !

En face de cette majesté vingt fois séculaire, essayez de vous représenter, en imagination, les événements qui, dans le monde profane, se sont succédé depuis deux mille ans, et dont l'histoire, souvent, a gardé à peine le souvenir : civilisations et dynasties disparues, trônes tombés, empires et royaumes démembrés, races et peuples amalgamés, bousculés, terrassés : vicissitudes toujours renouvelées de victoires et d'échecs militaires, d'alliances nouées et dénouées, de traités signés et déchirés : flux et reflux incessant d'intérêts, de passions, d'ambitions qui s'entrechoquent ; alternance de progrès et de déchéance de tout ce qu'élabore l'humanité, systèmes éphémères de philosophie, théories scientifiques, courants littéraires, écoles d'art ou d'industrie ; tentatives d'hérésie, de schisme ; guerres et révolutions, jusqu'au duel gigantesque dont les hommes de notre génération furent les témoins, où tout l'effort du génie humain, toutes les ressources de la science et du travail furent dépensés à détruire les richesses que nos aînés avaient accumulées et à laisser le monde dans un état d'universel malaise, parce qu'il s'est creusé des besoins et des appétits qu'il n'a plus les moyens d'assouvir.

Que de ruines dans ce passé ! Quel tohu-bohu ! Quelle confusion !

Une seule institution domine ces décombres, une seule lumière luit sur ce vaste chaos, un seul organisme reste debout dans cet universel désert, c'est notre Mère, la Sainte Église, catholique, apostolique et romaine. Elle, plus jeune, plus attirante, plus active et expansive

que jamais, a défié tous les assauts du temps; elle n'a pas connu la précarité fatale des choses de l'histoire; elle est assise sur un roc contre lequel aucune puissance ni humaine ni infernale n'a prévalu, ne pourra prévaloir.

Vit-on jamais les peuples et les chefs d'État tourner vers Rome leurs aspirations et leur confiance, avec l'unanimité qui honora, au lendemain de l'armistice, les trois brèves années de règne de Benoît XV, les angoisses et le deuil de ses derniers jours?

Il semblait que l'homme, si âprement discuté lorsque sévissait la guerre, combattu, pris en pitié presque, par les organes les plus bruyants de l'opinion publique, eût amoindri aux regards des masses le prestige de la Papauté et que celle-ci dût pâtir de l'impopularité improvisée autour de son représentant. Et voici que Benoît XV se trouve porté, soudain, par la main de Celui qui abaisse les superbes et exalte les humbles, au niveau des Papes les plus glorieux, salué par tous, croyants et incroyants, comme un bienfaiteur de l'humanité.

Les historiens connaissent-ils une élection de Pape, triomphale à l'égal de celle du Pape Pie XI?

L'élu des Cardinaux est l'élu de la conscience universelle.

Peuples et Souverains, catholiques et chrétiens dissidents, croyants ou étrangers à notre foi, savants et hommes du peuple, ont connu, le même jour, à la même heure, à l'instant où le Pape envoyait, du balcon extérieur de saint Pierre, à Rome, à l'Église, à l'humanité, sa première bénédiction, ont connu, dis-je, un tressaillement de joie et d'espérance.

Les tentatives de pacification, tant de fois ébauchées par les délégués des nations et tant de fois remises sur le métier, ont déçu la confiance des plus optimistes. Les Internationales, la deuxième comme la troisième, celle-ci comme la précédente, font peur, et à juste titre, car, en dépit des protestations timides de quelques-uns de leurs chefs, elles s'organisent, non pour la paix du monde, mais pour perpétuer la lutte entre des groupes sociaux qui

se doivent un mutuel concours. Les efforts d'union des Églises séparées sont stériles, parce qu'elles voudraient la paix sans l'autorité suprême du Chef qui seul peut la créer et la maintenir.

Celui-là seul pourra rasseoir dans l'ordre notre société troublée, qui a reçu la mission divine de confirmer tous ses frères dans la Foi.

Avant de s'engager au jardin des Oliviers pour y subir son agonie suprême, le Christ avait dit à ses apôtres : « Satan s'acharnera à votre perte; il essaiera de vous passer tous au crible, comme le froment. Mais, Simon, Simon, j'ai spécialement prié pour toi, afin que ta foi ne défaille point; quand, un jour, tu seras revenu à moi, souviens-toi qu'il t'appartient d'être le soutien moral de tes frères : *Ego autem rogavi pro te ut non deficiat fides tua : et tu aliquando conversus, confirma fratres tuos.* » (1)

Bénéissons Dieu, mes Frères, notre Dieu, le Père de notre Seigneur Jésus-Christ, le suprême Consolateur de toutes nos détresses (2), de nous avoir donné dans son Église et dans son Chef visible la lumière et la force morale nécessaires à notre cheminement à travers la vie!

Bénéissons le Christ de ne nous avoir pas laissés orphelins, et d'avoir daigné nous promettre, au moment où lui-même remontait vers son Père, de nous envoyer son Saint Esprit avec la mission de nous ouvrir les secrets de la vérité révélée et les richesses spirituelles des sacrements, de guider et de soutenir l'autorité qui doit nous gouverner.

Béni soit Notre Saint Père le Pape, en qui cette autorité se concentre et d'où elle découle dans toutes les branches de la hiérarchie pour se répandre en bienfaits sur les fidèles et sur le monde.

Béni soit le Pape Pie XI, qui, librement, a accepté sur ses épaules la charge de toute la chrétienté et met à la disposition de chacun de nous toutes les ressources de sa foi, de sa charité, de sa vie.

(1) Luc, XXII, 32. — (2) II Cor. I, 3.

Remercions-le, prions pour Lui, offrons à Dieu pour Lui une large part de nos travaux et de nos mérites, afin que « Dieu nous le conserve, soutienne ses forces, le rende heureux au cours de son apostolat et le soustraie aux desseins insidieux de ses ennemis *Dominus conservet eum et vivificet eum et beatum faciat eum in terra et non tradat eum in animam inimicorum ejus.* »

II

L'élection du Pape Pie XI

Avant le Conclave

Après cet aperçu, d'une allure plutôt solennelle, sur la Papauté et son rôle providentiel au service de l'unité et de la catholicité de l'Église, à travers les siècles, nous croyons pouvoir nous laisser aller, dans cette seconde partie de notre Entretien, à une causerie toute familière, désireux de vous associer, autant qu'il est en notre pouvoir, non seulement à notre enseignement et aux actes publics de notre administration et de notre ministère pastoral, mais à nos sentiments religieux les plus intimes, et à vous faire sentir que l'Église est un foyer familial où rien ne doit ni ne peut vous être étranger.

Ayez la bonté de m'accueillir avec la simplicité chrétienne avec laquelle je viens à vous.

A mon retour à Malines le jeudi 16 février, parmi les papiers négligemment laissés sur ma table de travail le mercredi 25 janvier, jour de mon départ, je retrouvai un télégramme qui méritera d'être conservé dans les Archives de l'Archevêché ; il est ainsi conçu : « Milan, 23 janvier : Mon départ déjà fixé mardi soir. Archevêché à votre disposition. Mon secrétaire à la gare. Prière indiquer heure arrivée ». La signature : Cardinal Ratti.

Nous répondîmes avec un empressement reconnaissant à notre Eminentissime Collègue, que nous acceptions avec joie son hospitalité et arriverions, s'il plaisait à Dieu, à Milan, le jeudi 26 à 23 heures.

« Nous », c'était le Cardinal appelé au Conclave, Mgr Van Cauwenbergh, son plus jeune Vicaire Général, et un humble Frère

de Notre Dame de Miséricorde, préposé au service intérieur de la maison archiépiscopale de Malines.

Nous fîmes une halte à Strasbourg, où nous fûmes les hôtes d'un évêque, dont les représentants de l'armée Française, soldats et généraux prononcent le nom avec un égal respect, Monseigneur Ruch ; et le jeudi, après avoir pu dire la Messe dans le sanctuaire recueilli de l'évêché, nous reprîmes la voie du saint Gothard et descendîmes, sains et saufs à Milan, à l'heure annoncée.

La jeunesse universitaire nous y attendait, ardente et sympathique ; nous ne parvîmes à nous arracher à ses démonstrations affectueuses, qu'en lui promettant d'aller la revoir, chez elle, le lendemain.

Nous y fûmes, en effet. Nous savions que l'Université Catholique de Milan était, avec un foyer d'action sociale dénommé *Opera del Cardinale Ferrari*, le dernier objet des aspirations généreuses de l'Archevêque défunt ; nous savions que le Cardinal Ratti, son successeur, avait assuré de sa paternelle sollicitude les deux institutions dont il était devenu, il y avait quatre mois, l'héritier.

A Milan, nous apprîmes que le Cardinal Ratti, qui avait pris possession du siège de Saint Ambroise et de saint Charles Borromée, le jour de la Nativité de la Vierge, le 8 Septembre 1921, et partait pour le Conclave le mardi 24 janvier 1922, avait choisi pour devise, deux mots symboliques : « Raptim transit », « Il passe, rapide comme l'aigle ».

Sacré évêque à Varsovie, le 28 octobre 1919, Achille Ratti avait gardé dans sa devise une allusion à son nom de famille, — *Ratto*, en Italien veut dire rapide, agile ; le patois wallon a retenu le mot *ratte*, pour dire *vite* — et il avait mis dans ses armes l'aigle blanc de la Pologne.

Adopté en septembre 1921 comme symbole, le « raptim transit » ne prenait-il pas, le mardi 24 janvier, au soir où le Cardinal Archevêque de Milan partait pour le Conclave une signification prophétique ?

Beaucoup se le demandaient. Et, lorsque, le dimanche 29, au

Vatican, le vénéré Cardinal, qui avait mis avec tant de bonté son Palais à notre disposition, vint me dire gracieusement ses regrets de n'avoir pu m'accueillir personnellement à l'aller, et ses espérances d'être plus heureux au retour, je ne pus m'empêcher de sourire et de lui glisser à l'oreille : « raptim transit ».

Ce dimanche 29 et les trois jours suivants, se poursuivaient au Vatican les « assemblées générales préparatoires » que tiennent journallement les membres, présents à Rome, du Sacré-Collège, sous la Présidence du Cardinal Camerlingue, qui était, cette fois, le Cardinal Gasparri, Secrétaire d'État, — et du Doyen du Collège des Cardinaux, le Cardinal Vincent Vannutelli. Ces assemblées règlent les affaires courantes qui se présentent pendant la Vacance du Saint Sièges : elles sont autorisées à cet effet, mais n'ont aucun pouvoir législatif, aucun droit d'innover. La législation demeure immobilisée jusqu'après l'élection du futur Pape. C'est là une des raisons pour lesquelles les Souverains Pontifes, aussi bien que la conscience du monde Chrétien, appellent de leurs vœux, aussi prompte que possible, l'élection de celui qui, devenu évêque de Rome, devient, par le fait même, successeur de Pierre, et Vicaire de Jésus-Christ dans le Gouvernement de l'Église Catholique.

Sans doute, il est hautement désirable que tous les Cardinaux, fussent-ils de Sydney ou de Rio de Janeiro, du Canada ou des États-Unis, puissent prendre une part effective à l'élection à laquelle l'Autorité suprême les convoque, mais l'on ne doit pas perdre de vue, que ce n'est pas à titre d'évêques représentant les divers pays réunis dans l'Église, que les Cardinaux sont appelés au Conclave, c'est en leur qualité de titulaires de paroisses romaines, de « titres » romains, pour employer la qualification traditionnelle, — tels les titres de Saint-Barthélémy-en-l'Île, de Saint-Bernard-aux-Thermes, de Sainte-Croix-de-Jérusalem, de Saint-Pierre-ès-Liens, titres de vos quatre derniers Archevêques. — Membres, en cette qualité, du clergé romain, les Cardinaux sont invités à désigner un titulaire à l'évêché de Rome ; si l'élu est

évêque et agréé l'élection qui est faite de sa personne, il est, du coup, le Chef de l'Église ; s'il n'est pas évêque, le Cardinal évêque d'Ostie lui donne la consécration épiscopale ; et le Pouvoir de l'Ordre, en sa plénitude, se joint ainsi au Pouvoir de juridiction acquis déjà dès l'élection canonique et son acceptation par l'élu.

Quoi qu'il en soit, la date du Conclave ne pouvait être reculée. La Constitution Apostolique du Pape Pie X, *De Apostolica Sede vacante*, stipule expressément, que les Cardinaux présents à Rome doivent, pendant dix jours, attendre la venue de leurs Collègues absents, et, dans l'intervalle, faire célébrer, neuf jours de suite, un service funèbre pour le Pape défunt, mais que, les dix jours écoulés, ils sont tenus d'entrer en Conclave et de procéder à l'élection du nouveau Pape : « Decem diebus elapsis, statim Conclave ingredi et ad electionis negotium procedere tenentur ».

Seul un Pape pourrait changer ce qu'un Pape, de ses Prédécesseurs, a ainsi décidé.

Pendant dix jours, donc, se tinrent au Vatican ces « assemblées générales préparatoires », à l'effet d'expédier les affaires administratives, de recueillir les témoignages de sympathie qui, de partout, affluaient, avec une unanimité exceptionnelle et un accent pénétrant de sincérité à la mémoire du Pape décédé, et, sous forme d'encouragement, à l'assemblée chargée de pourvoir à sa succession ; à l'effet, aussi, de relire devant les intéressés la Constitution de Pie X : *Vacante Sede Apostolica*, sur le mode d'élection du Souverain Pontife et les Constitutions *Commissum nobis*, relatives au prétendu droit de *Veto* ou *d'exclusive* qu'il est arrivé à certains Souverains de s'arroger ; à l'effet de réclamer de chacun des Cardinaux un serment de fidélité à ces Prescriptions Pontificales et de prendre toutes les dispositions pratiques nécessaires à l'organisation du prochain Conclave.

Conjointement se célébraient, en la Basilique de Saint-Pierre d'abord, six jours durant, sous la direction des chanoines de Saint-Pierre ; puis, en la Chapelle Sixtine, durant le dernier

triduum, sous l'autorité du Sacré-Collège les « *Novendiales* », c'est-à-dire, neuf services funèbres consécutifs pour le repos de l'âme du Pape défunt.

Il nous fut donné d'assister aux trois derniers services liturgiques. Notre rang d'ancienneté dans le Sacré-Collège nous valut le privilège et la consolation de chanter, au dernier Service, une des cinq absoutes. Impossible de vous dire jusqu'à quel point nous nous y sentîmes remués.

On parle, beaucoup, dans le monde, d'égalité. Ceux qui veulent l'imposer d'office sont souvent ceux qui en ont le moins le respect.

Voyez ces monstres, ces brigands de Bolchévistes, contre lesquels une croisade des peuples chrétiens était pour le moins aussi nécessaire que celle de Pierre l'Ermite et de saint Bernard contre le cimetière de l'Islam ! Ils ont fait couler des flots de sang, saccagé les trésors publics, volé, pillé, détruit, pour arriver à quoi ? au nivellement dans la misère, à la stagnation de la vie sociale, à un despotisme sanguinaire érigé sur des squelettes, sur des ruines !

Non, non, l'égalité que rêvent ces insensés est impossible. Il y a diversité dans les âmes et dans les corps ; diversité d'aptitudes, de forces physiques et morales, de caractères, de santé, de fortune, de talent, de vertu ; une hiérarchie s'impose, dans la famille, dans la nation, dans la société universelle, où les uns servent l'intérêt commun par un travail dirigé et concerté, les autres par un dévouement à la direction et à l'éducation d'autrui, *sous le nom d'autorité*. La nécessité de supériorités sociales auxquelles soit dévolu l'exercice de l'autorité est une vérité de bon sens. Concevez-vous que dans une grande gare comme la gare du Nord à Bruxelles, la gare de Lyon à Paris, celle de Charing-Cross à Londres, il y ait deux chefs indépendants ? Les faux aiguillages vous annonceront demain une épouvantable série de catastrophes.

Le Christianisme ne connaît pas de ces essais d'égalité absurde ; il laisse ces folies aux fils de la Révolution.

Mais le Christianisme connaît une égalité d'un autre ordre : celle de tous les chrétiens, depuis l'enfant de l'ouvrier jusqu'à celui d'un roi, depuis le mendiant de la rue jusqu'au Pontife qui porte la tiare : l'égalité dans la mort ; l'égalité dans la dépendance où nous sommes tous de la Miséricorde divine.

Devant la mort, le souvenir des bienfaits reçus ne s'éteint pas ; au contraire, il s'avive. Mais l'Église considère que tous les disparus furent pécheurs, que tous ils ont besoin de la commiseration de leur Juge ; sur tous, elle appelle de sa voix suppliante l'effusion imméritée du pardon ; elle chante, — ainsi que nous l'entendîmes chanter, dans cette merveilleuse Chapelle Sixtine où Michel-Ange a tracé, en des fresques presque sauvages, les affres du Jugement universel et dernier, elle chante au pied du catafalque de celui qu'elle se plaisait à appeler « le *Saint-Père*, Notre *Saint-Père* le Pape, *Sa Sainteté* Benoît XV, » elle chante, dis-je, et nous frissonnions à l'entendre chanter : « *Rex tremendæ Majestatis, qui salvandos salvas gratis, salva me, fons pietatis* ». « Roi, dont la Majesté nous fait frémir, je ne me reconnais aucun droit au salut, mais épanche ta pitié sur moi et sauve-moi. » Et encore « *Recordare, Jesu pie, quod sum causa tuæ viæ, ne me perdas illa die*. » « Miséricordieux Jésus, souviens-toi que c'est pour moi que tu t'es abaissé jusqu'à ce monde, ne m'abandonne pas, en cet instant suprême à mon malheureux sort. »

Les représentants du Corps Diplomatique, un groupe choisi de la population romaine, des Prélats, des Abbés mitrés, des Évêques, tous en noir, les Cardinaux en violet, formaient le cadre de ces grandioses funérailles. Les voix merveilleuses de la Chapelle Sixtine, sous la direction de Mgr Perosi, sans le concours d'aucun instrument, sans accompagnement d'orgue, donnaient à la Liturgie des Morts toute son ampleur. On admirait, on se laissait transporter, on priait. La justice de Dieu se dressait avec majesté devant la pensée ; sa miséricorde se penchait sur les cœurs pour les rasséner.

Un orateur, maître en lettres latines, Pacifique Massella, rappela, le dernier jour, en quelques traits élégants, les mérites, les services,

les épreuves du Pontificat qui se clôturait. La pensée du début était celle du Livre de la Sagesse : « En peu de temps, il fournit une abondante carrière : » « consummatus in brevi, explevit tempora multa » (1) : la finale, par une allusion discrète à la faveur unanime dont le Pape de la guerre mondiale recevait déjà le témoignage, s'appuyait sur cette parole d'Isaïe : « Ceux qui avaient eu pour toi du mépris viendront se prosterner à tes pieds ». « Venient ad te qui detrahebant tibi et adorabunt vestigia pedum tuorum. » (2). L'orateur concluait son discours par une invocation au Pape de la paix : « Père, disait-il, ne nous oublie pas auprès de Dieu. Continue-nous le secours de tes supplications, afin que la fraternité chrétienne se rétablisse dans le monde, et que la Société trouve enfin le repos dans les charmes de la paix, « in pulchritudine pacis » (3).

(1) Sag. IV. 13. — (2) Is. LX. 14.

(3) Autour du catafalque de Benoît XV courait une inscription, dont voici les quatre strophes :

I

PACIS - CHRISTIANAE - SUASOR
INCENDIUM - MAXIMI - OMNIUM - BELLI
RESTRINGERE - VEL - COHIBERE
FRUSTRA - CONATUS
MINUS - UT - ESSET - CALAMITOSUM
MODIS - OMNIBUS - EFFECIT

II

CATHOLICAE - FIDEI - PROPAGANDAE
PEROPPORTUNA - PRAESCRIPTIT
OPTIMI - CUIUSQUE - STUDIUM
AD - EVANGELII - PRAECONES
PRECE - STIPE - OPERA - ADIUVANDOS
EXCITAVIT

III

SEDIS - APOSTOLICAE - AUCTORITATE
PUBLICE - IN - MAIUS - PROVECTA
CIVITATES - FERE - QUOTQUOT - SUNT
AD - AMICITIAE - CONIUNCTIONEM
CUM - ECCLESIA - QUAERENDAM
ADDUXIT

IV

CARITATEM - IESU - CHRISTI
MIRIFICE - EXPRIMENS
UNIVERSAS - POPULORUM - MISERIAS
PATERNO - ANIMO - COMPLEXUS - EST
EFFUSAQUE - BENEFICENTIA
SUBLEVAVIT.

Le Conclave — L'élection

Le deuil de l'Église touchait à sa fin.

Les Cardinaux étaient convoqués pour le lendemain, le jeudi 2 février, fête de la Purification de la Vierge et de la Présentation de Jésus par sa Mère au temple, en cette même Chapelle Sixtine, où le Doyen du Sacré-Collège devait chanter une Messe votive, solennelle en l'honneur du Saint-Esprit.

L'assistance était sensiblement la même que les jours précédents, mais l'apparat de deuil avait disparu; les vêtements des Cardinaux, cependant, restaient de couleur violette; le rouge ne pouvait réapparaître qu'après leur sortie du Conclave.

Conclave, du latin *clavis*, clef, désigne une chambre fermée à clef. De fait les appartements réservés aux Cardinaux pour le temps de l'élection du Pape sont bien clos; un Gouverneur et un Maréchal sont préposés à la surveillance des abords de la clôture, et les opérations ne commencent que sur l'assurance donnée par l'un et par l'autre — le premier était Mgr Sanz de Samper, Préfet du Sacré Palais, le second, le Prince Chigi — sous la foi du serment, que l'enceinte est murée, que la porte d'entrée est fermée à trois clefs et qu'il est permis, en conséquence, de procéder *tuto et legitime*, en toute sécurité et dans les conditions prescrites par les Constitutions, à l'élection du Pontife Romain.

Les chambres destinées à ceux que le langage protocolaire appelle les « Princes de l'Église » avaient été désignées par le sort lors de la dernière réunion préparatoire. La chance, ou la malchance, selon le point de vue d'où l'on juge ma maladresse, m'avait fait tirer le n° 44 et nous valait des appartements qui ne tourmenteraient d'envie aucun des élèves du troisième étage de notre Grand Séminaire : nous y montions et en descendions par un escalier casse-cou, méditant, de bonne grâce, tout de même, les leçons austères de saint Matthieu : « Intrate per angustam portam, ... Angusta porta, et arcta via est, quæ ducit ad vitam. » « Passez

par la petite porte... car étroite est l'entrée, resserré le passage qui mène à la vie » (1).

La claustration du Conclave n'est pas un vain mot : les Cardinaux y vivent isolés du monde, à l'abri du bruit, des agitations, des compétitions fantaisistes dont nous recueillîmes plus tard quelques échos à notre sortie de nos cellules ; les rares correspondances, manuscrites ou imprimées, qui franchissent l'enceinte, passent par la censure avant de toucher leurs destinataires.

Le régime de vie est monacal : recueillement, silence, prière : douce atmosphère de retraite.

Les repas sont d'une frugalité édifiante. Ils se prennent en commun. Pas de protocole de préséances. A l'exception du Doyen du Sacré-Collège qui préside la table et la bénit, les Cardinaux prennent place au hasard des circonstances, ont pour voisins ceux que leur assigne la première rencontre.

Là, comme dans les relations qui s'échangent, au sortir du repas, dans les *Loggie* de Raphaël, les conversations sont cordiales, les abords faciles, spontanés, tous sont amis, tous sont frères.

Aux jours radieux, où je vivais au milieu de jeunes séminaristes à Malines, à Louvain, je m'attachais à leur dire : Fusionnez. Que vous soyez flamands ou wallons, Belges ou étrangers, citadins ou campagnards, mélangez vos compagnies. Rien ne contribue autant au détachement de soi, à l'union des cœurs, à l'humilité et à la charité. Mes collègues du Sacré-Collège pratiquaient d'une façon touchante cette forme de la fraternité.

Déjà en 1914, ce spectacle m'avait frappé. Qui eût pu, à ce moment où l'Europe était en feu, où les peuples se ruaient avec rage les uns sur les autres, pour tuer, pour se venger, pour détruire ; qui, sinon l'Église catholique, eût osé concevoir l'idée d'une assemblée où des chefs issus de ces pays en guerre se rencontreraient, se coudoieraient, collaboreraient à une œuvre commune à laquelle ils devraient apporter, en conscience, le plus intime de leur âme ? L'Église catholique l'osa. Nous fûmes convoqués, en août et

(1) Matth. VII, 14.

septembre 1914, au Conclave qui donna le 3 septembre un successeur à Pie X en la personne auguste de Benoît XV. Déjà alors, il m'en souvient, nos assemblées m'étaient apparues solennelles, empreintes de religieuse dignité. Les rapports entre confrères de nationalités diverses, voire ennemies, étaient déferents. Nous nous faisons tous un devoir de monter plus haut que la sphère épaisse au niveau de laquelle se livraient les batailles; la grâce nous tenait, Dieu merci, dans le surnaturel.

Néanmoins, pourquoi le taire, il y avait alors de la lourdeur et des relents de fumée dans l'air que nous respirions. Bon gré mal gré, l'imagination était hantée de souvenirs sinistres, le cœur était angoissé, les esprits soucieux et leurs inquiétudes ne pouvaient que péniblement s'étouffer.

Cette fois, au contraire, les communications étaient aisées, les âmes se dilataient : une même espérance de pacification, un égal besoin de confraternité les animaient ; nous nous trouvions à tous une concentration identique d'attention et de désir sur la mission qui nous était dévolue et dont nous mesurions la responsabilité : donner à l'Église un Chef, qui soit à la hauteur de la tâche exceptionnelle que lui imposeront les événements, une âme de foi intrépide qui ne se laisse pas décontenancer par la multiplicité et la complexité des problèmes qui se dressent devant le nouveau Pontificat, un cœur d'apôtre qui ait réponse au cri de la foule en détresse : « Domine, salva nos, perimus », « Au secours, Seigneur, nous périssons ». (1)

Il ne nous suffirait pas, nous nous le disions, de choisir un Pape qui fût digne de la tiare, il nous fallait le plus digne.

Nous mettions, en première ligne, notre foi dans la prière.

Dès le jeudi, nous nous sentions sous la protection spéciale de la Sainte Vierge, dont l'image planait toujours, à quelques mètres de la Sixtine, en la Chapelle Pauline, sur les travaux du Conclave. Une lampe discrète y éclairait, jour et nuit, l'image de Notre-Dame de bon Conseil. Elle guidait aussi les pas silencieux

(1) Matth. VIII, 25.



de tous ceux qui, le soir, entre huit et dix heures, venaient offrir au Christ au Tabernacle et à sa Mère leur dernier adieu.

En ce jour du 2 février, Marie n'oublierait pas le Vicaire de son Fils. Elle l'armerait de courage pour affronter la contradiction et recevoir, lui aussi, s'il le fallait, le transpercement moral de l'angoisse et de la douleur.

Tous les jours, d'ailleurs, avant de procéder au scrutin, nous devons réciter ensemble, à genoux, le *Sub tuum præsidium*, et les Litanies de la très Sainte Vierge.

Mais la dévotion spéciale des Pères du Conclave va au Saint Esprit.

Détail assez frappant : pas une fois l'assemblée n'a dit ni chanté la Messe votive : *Pro eligendo Pontifice*. Tous les jours une Messe se disait, en public, au début de nos séances, c'était la Messe votive de *Spiritu Sancto* ; elle était aussitôt suivie du *Veni Creator* auquel on ajoutait l'invocation : « *Emitte Spiritum tuum et creabitur* ». Oui, « *creabitur* » : l'Église pense au renouvellement des choses par la « création » d'un Pape selon le Cœur de Dieu.

Le jeudi, la Messe votive du Saint Esprit fut chantée solennellement par le Cardinal Doyen. Ce jour, comme les jours suivants, les Cardinaux pouvaient célébrer la Messe en privé, mais à la Messe solennelle du Saint Esprit, ceux qui en avaient le désir et la dévotion communiaient de la main de leur Doyen. Plusieurs le firent ; ce qui accentua chez tous l'impression de leur communauté spirituelle, d'une même vie de famille.

Chacune des séances — il y en avait deux par jour, matin et soir, et à chaque séance, deux scrutins — commençait, disions-nous, par le *Veni Creator* et l'oraison du Saint Esprit : *Deus qui corda fidelium*. A celle-ci s'en ajoutait une, dont j'appris là à admirer la beauté et la richesse. Elle est pour tous ceux qui ont charge d'âmes un programme. Retenez-la, mes chers Confrères dans le sacerdoce ; insérez-la, inscrivez-la sur un signet, dans votre bréviaire ; dites-la pour Notre Saint-Père le Pape, pour votre Évêque, pour vos confrères, pour vous-même : « *Supplici, Domine, humilitate*

deposcimus, ut Sanctæ Romanæ Ecclesiæ concedat Pontificem illum tua immensa pietas qui et pio in nos studio semper tibi placitus, et tuo populo pro salutari regimine sit assidue ad gloriam tui nominis reverendus. Per Christum Dominum nostrum. Amen. »

« Humbles et suppliants, nous Vous le demandons, Seigneur daignez, dans votre infinie miséricorde, accorder à la Sainte Église Romaine le Pontife qui, par sa piété et son dévouement pour nous ne cesse de vous plaire, et qui, par l'action salutaire de son Gouvernement, s'attache la fidélité et le respect de votre peuple, pour la gloire de votre Nom. Par le Christ Notre Seigneur. Ainsi soit-il. »

Vous l'entendez, mes chers Collaborateurs, pour plaire à Dieu il faut vous dévouer à vos ouailles, vous sauver en vous sacrifiant au salut de vos frères.

Et vos ouailles ne sont pas vôtres : elles sont à Dieu ; à vous donc de les paître, non dans votre intérêt, mais à la gloire du Nom divin.

Que pour vous et pour nous il en soit ainsi !

Le vendredi matin, premier vendredi de février, jour que la piété chrétienne voue au Sacré-Cœur, les votations s'ouvrirent en la Chapelle Sixtine.

Tout autour de la salle, des sièges sont disposés et de petites tables préparées pour les 60 Cardinaux appelés à voter et dont 53 sont présents. Au centre, une table plus grande sur laquelle se feront les opérations du dépouillement.

En tête de l'assemblée, un large autel, où se consomment lentement six cierges, que dépasse et domine un grand Crucifix.

Le sort a désigné trois scrutateurs, qui procéderont tout à l'heure à la supputation des votes et à leur proclamation. Il désigne aussi trois « recognitores », dont la mission sera de venir ensuite contrôler, reviser les opérations des scrutateurs. Scrutateurs et reviseurs se renouvelleront à chaque séance.

Rien de plus grave, aujourd'hui, mes bien chers Frères, rien de plus religieux qu'un scrutin d'élection d'un Pape.

Ne pensez, je vous prie, ni aux ardeurs fébriles des élections politiques, ni aux querelles de partis, ni même aux débats souvent houleux de nos assemblées parlementaires. Ici, pas de discours ; pas de programmes ; pas de listes de candidats, sauf celle où tous les électeurs sont au même titre éligibles ; pas de menaces d'interpellations, ni de discussion contradictoire.

Tout se passe dans le plus grand calme où chacun n'a qu'un témoin : Dieu et sa conscience. Sans doute, nous avions tous le souci de nous éclairer et nous échangeions, en dehors des séances d'élection, nos informations, nos avis, nos craintes et nos espérances ; mais la conclusion finale, chacun la tenait pour soi, la notait dans son bulletin secret de vote, que nul autre que le votant ne connaît ni ne connaîtra jamais.

Ce bulletin, où le nom du votant est caché et scellé, les électeurs vont à l'autel le déposer dans une large coupe, sous les yeux des scrutateurs. Les Cardinaux s'avancent en file, par rang d'ancienneté. Au pied de l'Autel, une genuflexion, un moment de prière, à genoux, puis la lecture, à haute voix, de cette formule de serment : « Je prends à témoin le Christ, Notre Seigneur, qui sera mon Juge, que je choisis celui que, devant Dieu, je crois devoir choisir ». « Testor Christum Dominum, qui me iudicaturus est, me eligere, quem secundum Deum iudico eligi debere ». Le votant dépose son bulletin sur une patène, le glisse dans le calice posé sur l'autel, salue la croix et se retire.

La votation terminée, les trois scrutateurs procèdent ostensiblement, au milieu de l'assemblée, au dépouillement des votes et l'un des trois en proclame les résultats.

Aussi longtemps qu'aucun candidat n'a pas réuni les deux tiers des voix, il n'y a pas d'élection. Les bulletins sont enfilés et jetés au feu à l'issue de la séance.

La foule, au dehors, aperçoit une fumée noirâtre, parce qu'aux bulletins et aux lambeaux de papier sur lesquels les Cardinaux ont inscrit, à leur gré, les votes acquis et leurs annotations personnelles, les cérémoniaires, qui attendent, à la porte extérieure, la fin de

la séance, ont mêlé une poignée de paille et d'étaupe. La « sfumata » noire disperse la foule, qui reviendra jusqu'à ce qu'une fumée plus légère, plus blanche, formée des bulletins de vote seuls, sera pour elle l'annonce qu'un Pape est élu.

L'élection de Pie XI eut lieu le lundi 13 février, vers onze heures, au 14^e scrutin : ce qui fit dire au Cardinal Czernoch, Primat de Hongrie, autour duquel s'étaient groupés quelques confrères : Voilà, nous avons fait passer le Cardinal Ratti par les 14 stations du chemin de la Croix, et nous le laissons, seul, sur le Calvaire.

Quel moment que celui de l'élection ! Je ne sais s'il en fut un plus impressionnant.

Seul à son banc, debout, le Cardinal Ratti, la tête baissée, se recueille.

Les autres Cardinaux ont quitté leur siège et sont venus former trois ou quatre cercles concentriques autour de leur élu. Le Cardinal Doyen élève la voix et prononce, au nom du Sacré-Collège, la formule dont nous attendons la conclusion dernière de nos travaux : « *Acceptasne electionem de te canonice factam in summum Pontificem* » ? « *Acceptes-tu, — car, sans ton assentiment, pas d'élection — acceptes-tu l'élection qui te désigne canoniquement pour le Pontificat suprême ?* »

Un silence d'humilité, de frayeur, sans doute, de foi aussi et de confiance, nous l'espérons, nous tient tous en suspens, haletants, pendant deux longues, bien longues minutes.

Doucement, une réponse s'articule à peu près en ces termes : « *Ne videar divinæ Voluntati non plene adhærere ; ne videar oneri humeris meis imposito memet subtrahere ; ne videar vota Eminētissimorum Patrum negligere : non obstante meā indignitate, cujus conscius sum ; accepto* ». « Il ne faut pas que l'on puisse dire que j'ai refusé d'acquiescer sans réserve à la Volonté divine ; il ne faut pas que l'on puisse dire, que je me suis dérobé à un fardeau qui devait peser sur mes épaules ; il ne faut pas que l'on puisse dire, que je n'ai pas apprécié à leur valeur les votes de mes

Collègues. Aussi, malgré mon indignité, dont j'ai le sentiment profond, j'accepte ».

A ce moment précis, l'Esprit-Saint s'engage à réaliser la promesse faite à Pierre par notre Divin Rédempteur, lorsque, en réponse aux trois attestations d'amour du chef du collège apostolique, le Christ lui dit : « Pierre, pais mes agneaux ; Pierre, pais mes brebis ».

Lorsque l'Église ordonne un prêtre, l'imposition des mains indique le moment où l'âme du privilégié est marquée d'un caractère invisible et indélébile, qui fait de lui un prêtre pour l'éternité et l'assure de l'aide surnaturelle nécessaire à l'accomplissement de sa carrière.

Le Pape ne reçoit pas de caractère sacramental ; son sacerdoce est celui de l'évêque, chez qui il est réalisé en plénitude. Mais le Pape reçoit de l'Esprit-Saint un pouvoir de juridiction, l'investiture d'une autorité qui s'étend au monde, et s'exerce, d'une manière directe, immédiate, sur chacune des églises particulières, sur chacun des pasteurs, sur chacun des fidèles de la chrétienté. (1)

Nous assistions à cette collation de pouvoirs ; nous entendions l'acquiescement de celui qui, conscient de son indignité, mais fort de la promesse divine, répondait : *accepto*, oui, j'accepte.

A ce moment, je fis, dans l'intime de mon âme de chrétien et de pasteur, mon premier acte de foi, de vénération, de soumission, de tout mon amour filial à Pierre qui revivait dans son 261^e successeur. Vous qui m'écoutez, mes Frères, prêtres et fidèles, veuillez le renouveler avec nous.

Et « quel est le nom que tu veux prendre ? » ajouta le Cardinal Doyen : « *Quomodo vis vocari ?* »

L'émotion étouffait la voix affaiblie du Pape. Je n'ai pu, pour ma part, saisir toute sa réponse, mais je sais qu'en substance, il exprima cette pensée : Sous le Pontificat de Pie IX, j'ai été incorporé dans l'Église catholique et j'ai fait mes premiers pas dans la carrière ecclésiastique ; Pie X m'appela à Rome. Pie est

(1) Voir Concile du Vatican, Constit. dogmatica de Ecclesia Christi, Cap. 3 Canon.

un nom de paix. Aussi, désireux de vouer mes efforts à l'œuvre de pacification mondiale à laquelle s'était consacré mon Prédécesseur Benoît XV, je choisis le nom de Pie.

Après une pause, « je veux encore, continua le Pape, ajouter un mot :

« Je proteste devant les membres du Sacré-Collège, que j'ai à cœur de sauvegarder et de défendre tous les droits de l'Église et toutes les prérogatives du Saint-Siège ; mais, cela dit, je veux que ma première bénédiction aille, comme gage de la paix à laquelle l'humanité aspire, non seulement à Rome et à l'Italie, mais à toute l'Église et au monde entier. Je la donnerai du balcon extérieur de Saint Pierre » (1).

Le Pape daigna alors accueillir dans ses bras, l'un après l'autre, tous ses Confrères d'il y a une heure, dont il était devenu le Pasteur et le Père.

Il me souvenait que j'avais obtenu, à un pareil moment, de Benoît XV, sa première bénédiction pour la Belgique alors saignante et grièvement blessée. Très Saint-Père, dis-je cette fois encore, daignez bénir mon clergé, mes séminaristes, mes ouailles, nos Souverains, ils seront sous peu admis en présence de Votre Sainteté, et bénissez-moi. Sa Sainteté me serra dans ses bras et, reprenant mon énumération, y ajouta : *de tout mon cœur*.

Après avoir donné à chacun de nous cette première effusion d'amitié, le Saint-Père quitta son banc et daigna circuler à travers

(1) Les *Acta Apostolicae Sedis*, sous la date du 6 février 1922 et sous la signature de Mgr Aloïs Sincero, Secrétaire du Conclave, reproduisent la déclaration officielle du Souverain Pontife : « Sanctissimus Dominus Noster Pius Divina Providentia PP. XI, integre reservatis sanctissimis iuribus Ecclesiae et Apostolicae Sedis, quæ, interposita iurisiurandi religione, asserere ac vindicare promisit, primam suam benedictionem, e superiore porticu Basilicæ Sancti Petri in forum prospicienti, populo impertivit, id præcipue Animo suo intendens, ut hæc eadem Benedictio non ad præsentem tantum in foro Sancti Petri, nec ad Almam solam Urbem, ad Italiam dumtaxat pertineat, verum etiam ad cunctas quotquot sunt in orbe terrarum civitates et gentes extendatur, auspiciam ferens et nuncium communis reconciliandæ pacis quam quidem omnium hominum animi tam impense exoptant. » Ex *Ædibus Vaticanis*, die 6 Februarii 1922.

nos groupes, donnant à tous une poignée de main, un mot affectueux, un sourire, comme s'il voulait nous faire entendre que si sa dignité officielle était autre, le cœur restait le même.

Un instant, accompagné du Maître des cérémonies, il sortit de la chapelle, pour y rentrer aussitôt, revêtu de la soutane blanche ; le Cardinal Doyen lui passa au doigt l'anneau du pêcheur. Le Pape daigna alors recevoir le premier hommage officiel de notre vénération ; chacun de nous lui baisa le pied, l'anneau, et reçut de lui la première accolade du Père de la catholicité. Tandis qu'il m'embrassait, il daigna me redire spontanément : « Tout bien, donc, à vous et à votre chère Belgique ».

La foule impatiente attendait la bénédiction du nouveau Pape. Elle savait que l'élection était faite, la « sfumata », transparente cette fois, le lui avait annoncé, mais elle ne savait ni le nom de l'élu, ni l'endroit d'où il la bénirait. Voici que les portes de la Basilique se ferment, tandis qu'au balcon se dessine la silhouette du premier Cardinal de l'Ordre des Diacres, le Cardinal Bisleti, qui proclame devant la foule silencieuse : « Annuntio vobis gaudium magnum, habemus Papam Eminentissimum et Reverendissimum Dominum Achillem Ratti, qui sibi nomen imposuit : Pius XI ».

La soutane blanche de Pie XI apparaît : une explosion indescriptible de « Evviva il Papa » retentit ; des postes de soldats italiens présentent les armés ; les cris d'allégresse reprennent, redoublent ; puis, sur un geste du Pontife, instantanément se fait un grand silence ; Pie XI, de sa voix harmonieuse et puissante chante plusieurs formules de prière liturgique, auxquelles la foule répond, et termine par la Bénédiction rituelle : *Benedictio Dei Omnipotentis, Patris et Filii et Spiritus Sancti descendat super vos et maneat semper.*

Les milliers de fidèles qui emportent la première bénédiction du nouveau Pape, chantent en chœur, comme d'une voix de tonnerre : *Amen.*

L'Élu : le pape Pie XI

L'hommage officiel que nous rendîmes au Souverain Pontife dès le matin du 6 février, jour de son élection, nous le renouvelâmes, avec plus d'apparat, l'après-midi, avant de sortir du conclave. Le troisième hommage, le plus solennel, la troisième « adoration », dit le public, aura lieu demain à 11 heures. Aujourd'hui nous sommes encore en *Cappa* violette ; demain, pour la troisième « adoration », les Cardinaux porteront la soutane rouge et la *cappa* de même couleur.

Les derniers vestiges de deuil extérieur s'effacent ; l'Église a un instant suspendu sa marche, elle la reprend, de son pas ferme et confiant, à la conquête spirituelle de l'avenir.

Comme elle s'avivait en nous cette foi dans l'avenir, lorsque, des divers points de l'enceinte de la chapelle, où s'était déroulé le conclave, nous regardions avec fierté, là, à la place où était hier l'autel, notre jeune pilote tranquillement assis à son Gouvernail, et que nous faisons monter vers Dieu le *Te Deum* de notre reconnaissance !

Quelle secousse religieuse, lorsque la Schola de la Sixtine lança au nouveau successeur de Pierre, la divine Prophétie : TU ES PETRUS ET SUPER HANC PETRAM ÆDIFICABO ECCLESIAM MEAM ET PORTÆ INFERI NON PRÆVALEBUNT ADVERSUS EAM !

Le temps use, les hommes passent, les institutions disparaissent, mais toi, Pierre, tu ne passeras pas ; tu vivras ; sur toi, mon Eglise se perpétuera et grandira ; aucune puissance infernale ne te dominera.

Je réponds, mes bien chers Frères, je le sens, à vos plus intimes préoccupations. Vos cœurs m'interrogent et vous me dites : Vous avez donc vu le Saint-Père, vous avez pris part à l'élection qui le donne à l'Église, vous avez entendu sa voix et recueilli quelque chose de son âme, dites-nous quel il sera le Pape dont le règne s'inaugure.

« Quel qu'eût été l'élu du conclave, nous tous, et avec nous



les catholiques du monde entier, nous l'aurions accueilli avec une filiale vénération et un esprit d'entière obéissance. N'eût-il pas, en effet, suffi à des enfants de l'Église qu'il fût le successeur de Pierre, le chef suprême de la sainte Église romaine, mère et maîtresse de toutes les églises ? De noble ou de modeste origine, homme de science ou homme d'action, politique ou apôtre, de tendances conciliatrices ou de tendances plus rigoureuses, il eût été, de par la volonté divine, marqué du sceau du Saint-Esprit ».

Ces paroles que Sa Grandeur Monseigneur Baudrillart vient d'écrire en tête de sa Revue apologétique, je les fais miennes, je les fais vôtres.

Mais, avec le pieux et savant Prélat, j'ajoute aussitôt que « l'homme importe, pourtant, dans le Pape, et que, plus l'homme est complet, approche de la perfection, plus son élection fait naître de joie, d'espérance et de fierté au cœur des fidèles ».

Et nos cœurs débordent de joie, d'espérance et de fierté, parce qu'il nous est donné d'admirer à quel point, chez le Cardinal Ratti, la nature a préparé le chef-d'œuvre qu'est aujourd'hui l'élu de la divine Providence.

Le Pape Pie XI n'est plus le Cardinal Ratti, archevêque de Milan ; il n'est plus, aux yeux du chrétien, le Visiteur Apostolique envoyé en mission extraordinaire en Pologne et en Russie, ni le Nonce de Varsovie, ni le Préfet de la bibliothèque Vaticane ou de l'Ambrosienne ; il n'est plus le professeur de théologie et d'éloquence sacrée du grand Séminaire de Milan, ni le jeune alpiniste qui ouvrait une voie d'accès nouvelle vers les sommets du Mont-Rose ; il n'est plus le bon enfant de Dieso, l'élève studieux du gymnase Saint-Pierre, le séminariste réfléchi de Monza et de Milan qui avait attiré sur lui l'attention spéciale de Monseigneur de Calabiana, l'archevêque de Milan d'alors, lequel se plaisait à l'appeler « son jeune vieux, » « il suo giovane vecchio ». Non, Pie XI n'est plus cet homme du passé. Ou mieux, il n'est plus que cet homme du passé : il reste lui-même, mais surélevé par un chef-d'œuvre de grâce, transfiguré.



Le passé, la divine Providence l'a pétri, façonné, adapté à un dessein sublime ; elle l'a animé d'un souffle plus puissant, plus riche, plus fécond, pour faire de son élu notre Chef et notre Pasteur à tous.

S'il est vrai, ainsi que l'enseigne saint Bernardin de Sienne et, après lui, la sainte Liturgie à propos du patronage universel de Saint-Joseph ; s'il est vrai que la divine Providence, lorsqu'elle destine un homme à un degré spécial de sainteté ou à un état très élevé dans l'Église, lui donne en abondance les secours nécessaires au plein succès, de sa perfection personnelle ou de sa mission : la réciproque aussi est vraie, et nous avons le droit de l'appliquer aujourd'hui à notre Pontife bien-aimé et de lire dans son passé les promesses de son avenir.

La forte éducation de son enfance et de sa jeunesse dans le milieu laborieux et chrétien où il a grandi ; la discipline de ses nerfs et de sa volonté dans ses ascensions alpestres, le goût des altitudes et des larges horizons ; l'étude patiente et le travail obscur ; la pratique des méthodes rigoureuses de la critique et de la science ; une connaissance approfondie de l'histoire ; l'expérience personnelle des hommes, au cours de trois missions diplomatiques, neuves et exceptionnellement délicates ; l'énergie et la prudence dont il a dû faire preuve pour les mener toutes trois à bonne fin ; de longs séjours dans une grande ville industrielle d'abord, à Rome, ensuite, où se donnent rendez-vous tous les problèmes qui s'agitent dans le monde ; enfin, ce qui est moins connu du public, mais est plus important que tout le reste, une intimité d'âme avec de vrais apôtres, notamment avec ce saint Cardinal Ferrari de Milan, dont l'archevêque Ratti était devenu le successeur, avec les enfants du peuple qu'il se plaisait à instruire, chez les Dames du Cénacle, avec des condamnés qu'il visitait dans les prisons, avec des âmes d'élite dont il avait la direction spirituelle : tout cet ensemble d'une vie de soixante-cinq années, où l'œil le plus perspicace n'aperçoit ni une défaillance ni une fissure, révèle une préparation providentielle qui peut présager les plus heureuses destinées.

Pie XI a atteint la cime et il n'y a ni témérité ni prétention vaniteuse à augurer qu'il y sera dans son milieu.

La loi formulée par saint Bernardin de Sienne, nous en touchons du doigt, semble-t-il, la vérification. Le sens chrétien dans toute la catholicité ; la confiance de nombreuses églises séparées ; les hommages respectueux des Chefs d'État ; les égards déferents des incroyants eux-mêmes ne sont-ils pas l'indice que, partout, à tous, l'homme apparaît taillé pour sa fonction ?

En ce qui nous concerne, nous l'avons observé de près, pendant ces jours bénis, avec une religieuse attention, celui que nous nous plaisons à appeler aujourd'hui Notre Saint Père le Pape ; et nous ne saurions vous dire à quel point l'homme, le chrétien, le Pasteur Suprême nous tient sous le charme de son auguste personnalité.

L'homme, nous avons déjà eu l'occasion de l'approcher et ses travaux ne nous étaient pas inconnus, mais ce qui fait l'homme d'autorité, une volonté, un caractère, cela, un contact plus intime devait nous le révéler.

Or, le mardi 7 février, lendemain de l'élection, quelques heures après la solennité des hommages, nous fûmes, à notre joyeuse mais très vive surprise, admis en audience privée auprès de Sa Sainteté. Le Pape n'était encore installé qu'à demi, dans des appartements provisoires. Arrivé aux antichambres, je tremblais presque d'avancer, craignant de ravir, à pareil jour et à pareille heure, l'élu de Dieu à sa solitude. Mais jour et heure avaient été fixés par Pie XI : j'étais à ses ordres.

Je sortis de chez lui, confondu. Non seulement, il avait été pour son humble serviteur d'une bonté paternelle, accueillant, souriant, j'ose dire serviable, et à cette condescendante bienveillance je m'attendais ; mais, de toute sa personne, de la sérénité de ses traits, de la douceur de son regard, de l'aisance tranquille de sa voix, de sa parole mesurée, du cours paisible de sa pensée, de la pondération de ses conseils, se dégageait une telle impression de calme, d'ordre, de force contenue, une si radicale séparation des grands événements de la veille, du cérémonial extérieur de la

matinée, bref, un oubli si profond de soi, que je ne pouvais plus apercevoir devant moi qu'une volonté rivée, par charité, au devoir du moment présent.

Et tandis que je descendais les marches solitaires du grand palais, je ruminais mes souvenirs : je revoyais le jeune montagnard cloué debout, par une nuit d'orage, au bord escarpé d'un ravin ; le bibliothécaire rangeant en silence ses fiches dans ses casiers ; l'apôtre, répondant à un diplomate, à Varsovie, sous la menace de l'invasion bolchéviste : Non, je ne suis pas un diplomate comme les autres, mon devoir est de soutenir le moral des populations : allez, mais moi je ne pars pas, je reste.

Voilà l'homme.

L'âme du chrétien et du Pasteur, il me semble l'avoir devinée au cours de l'indescriptible cérémonie du Couronnement.

Vous avez lu, dans les journaux et dans les revues, le détail de cette grande fête religieuse qui se déroula, le dimanche 12 février, dans la Basilique immense de Saint-Pierre, de 8 1/2 heures du matin jusqu'à une heure de l'après-midi et se termina par une bénédiction du Pape à la foule massée sur la place saint Pierre et dans les voies qui y aboutissent.

Je ne retiendrai votre attention que sur deux incidents d'une haute signification religieuse.

Le Pape célébrait la Messe à la Confession, c'est-à-dire à l'autel élevé sur le tombeau des apôtres Pierre et Paul ; il y célébrait face au peuple. On estime qu'il y avait dans l'assemblée environ soixante mille personnes.

A plusieurs reprises, pendant une Messe Pontificale, le Pontife va de l'autel à son trône, du trône à l'autel. Le trône du Pape était au fond de l'abside, à quelque soixante mètres de la Confession. Le long de cet espace, des deux côtés, étaient rangés les Cardinaux, derrière eux les Évêques, les Abbés mitrés, les Chefs d'ordres religieux ; tout proche se dressaient deux tribunes occupées par les ambassadeurs et par des personnages de marque. Dans ses mouvements d'allée et venue, Pie XI était porté sur

sa *Sedia gestatoria* d'où sa main bénissante dominait les foules et suscitait coup sur coup leurs acclamations. C'est à ces moments que je contemplai le prêtre, l'évêque en prière.

Religieusement, il tenait la tête légèrement inclinée, les yeux fermés. De loin en loin, sa main droite se détachait, un instant, pour bénir, mais aussitôt revenait rejoindre l'autre main, toujours droite, les deux mains portées vers le ciel dans l'attitude de la prière, (1) l'âme visiblement étrangère à la houle des foules, à l'enthousiasme de leurs ovations.

Un diplomate, attentif à cette scène, me dit, le lendemain : Le Pape est un penseur.

Oui, il est un penseur, mais, à Saint Pierre, il ne pensait pas avec son intelligence, ne s'absorbait pas dans ses réflexions philosophiques, il livrait son âme à Dieu, la tenait sous l'acte divin, réalisait le programme que l'apôtre saint Paul condensait en ces deux mots : « Nous vivons en commerce avec le ciel », « *nostra autem conversatio in cœlis est* » (2) ; « Ma vie profonde, la vraie, c'est la vie du Christ en moi ; l'autre, de surface, je suis

(1) L'occasion est propice de rappeler ici à nos prêtres et aux ministres qui les assistent à l'autel une rubrique importante du rituel de la Messe. Le Chapitre III du *Ritus servandus in celebratione Missæ* dit expressément que le prêtre en prière doit tenir les mains jointes, étendues, levées jusqu'à la hauteur des épaules.

L'attitude extérieure du respect et de l'attention importe tant à la dévotion de l'âme et à l'édification de l'assistance ! Il y a, à ce double point de vue, une si grande différence entre des mains tendues vers Dieu dans un acte soutenu de religion, d'aspiration, et des mains sans consistance, qui se laissent choir sur le bas de la poitrine ou vont nonchalamment reposer sur la table de l'autel !

Le psalmiste ne dit-il pas : « Domine, oro ad te, extollo manus meas ad templum sanctum tuum » (a) ?

Aux fidèles eux-mêmes l'apôtre saint Paul ne recommande-t-il pas de prier, les mains pures levées vers le ciel : « Volo viros orare levantes puras manus, ... similiter et mulieres. » (b) ?

Les prescriptions de la Liturgie de l'Église, l'auguste exemple de Notre Saint-Père le Pape seront, je l'espère, décisifs. J'en bénirais Dieu.

(a) Ps. XXVII, 2.

(b) I Tim. II, 8-9.

(2) Philip. III, 20.

heureux de l'offrir pour mes frères », « *Mihi vivere Christus est et mori lucrum* » (1).

N'avait-il pas dit, dès l'instant de son élection, notre Pape bien aimé : l'acquiescement plénier à la volonté divine est ma première loi : j'accepte sur mes épaules le fardeau du Pontificat ; je vois dans le vote de mes frères l'indication providentielle d'un devoir ?

Oh oui, Pie XI vivait de ces pensées, dans le concert d'acclamations qui l'entourait. L'enthousiasme populaire devait le consoler, alléger le poids de ses soucis, mais n'était assurément pour rien dans les initiatives profondes de son âme chrétienne et sacerdotale.

Au moment de la consécration, il règne dans la Basilique un religieux silence. Le Canon de la Messe, la fraction de l'Hostie, la commixtion de la parcelle sacrée et du Saint Sang, se poursuivent dans un universel respect. Le Pape récite *l'Agnus Dei* et la première Oraison avant la Communion : *Domine Jesu Christe*, donne le baiser de paix au Cardinal-Évêque assistant et à ses deux diacres d'honneur, puis, la tête découverte et les mains jointes, s'en retourne à son trône. Le diacre et le sous-diacre devaient lui apporter la sainte Hostie et la Coupe du Précieux Sang.

Vous vous rappelez, mes Frères, la scène de l'Évangile saint Matthieu (2) : le Maître craint que ses disciples ne se laissent égarer par les sophismes des Pharisiens et des Sadducéens. « Que dit-on du Fils de l'homme, demande-t-il, et vous-mêmes que pensez-vous de lui » ? Les disciples le confondent, les uns avec Jean-Baptiste, d'autres avec Élie, ou Jérémie, ou avec un quelconque des prophètes. Mais, pour moi, répond Simon Pierre : « Tu es le Christ, le Fils du Dieu vivant » : « *Tu es Christus, Filius Dei vivi.* »

C'est alors que le Christ lui fait sa solennelle déclaration par laquelle il confère à Pierre et à ses successeurs la Primauté et l'universalité du gouvernement spirituel de l'Église. « Ta foi ne te vient ni de ta nature ni de ton effort personnel, elle est l'œuvre de mon Père céleste en ton âme. Aussi, tu seras la pierre sur laquelle j'édifierai

(1) Philip. I, 21. — (2) Matth. XVI, 13-19.

mon Église, à tes mains seront confiées les clefs du Royaume des Cieux. »

Tandis que le diacre et le sous-diacre tenaient le Corps et le Sang de Notre Seigneur devant le Pape agenouillé, silencieux, en adoration, je me remémorais cette scène, et cette autre scène où le Christ demande à son futur vicaire, trois fois, s'il l'aime et, en réponse à ses trois protestations d'amour, confie à sa garde les agneaux et les Pasteurs des agneaux.

Pie XI, donc, adore le Fils du Dieu vivant dans la sainte Eucharistie, se déclare indigne, trois fois indigne de recevoir le témoignage suprême du divin Amour de son Rédempteur, mais supplie le Maître de le guérir, et ose alors absorber, sous les espèces du pain et du vin, l'aliment de l'éternelle vie.

Oui, comme le plus humble des chrétiens, le Pasteur suprême de l'Église est indigne de recevoir ces inénarrables effusions d'amour que nous prodigue notre Divin Jésus dans son Église et dans sa sainte Eucharistie. « Domine non sum dignus, ut intres sub tectum meum, sed tantum dic verbo et sanabitur anima mea. »

Aussi, après qu'elle a monté à travers les degrés successifs de la Hiérarchie jusqu'au degré suprême où siège le Primat de l'Église, la foi du chrétien n'est pas à son terme : elle n'a devant elle, même là dans cette Majesté extérieure de la Basilique des Papes, au cœur du cortège le plus étincelant de la catholicité, elle n'a devant elle, dis-je, que le *Vicaire* du Christ : il faut monter plus haut et, en union avec le Vicaire du Christ, avec l'épiscopat, avec l'unanimité du peuple fidèle, acclamer le Christ lui-même : « Vous, l'Agneau immolé, vous êtes digne de recevoir nos hommages d'adoration et de bénédiction : « A Vous, Agneau et Roi, bénédiction, et honneur et gloire et puissance dans les siècles des siècles », « Sediti in throno, et Agno ; benedictio, et honor, et gloria et potestas in sæcula sæculorum » (1).

L'Église honore, vénère, aime ses Chefs, elle n'adore que Dieu et son Christ.

Dès les premiers jours de l'ère nouvelle, en face du Sanhédrin,

(1) Apoc. V, 13.

devant cinq mille Juifs convertis, Pierre mû par l'inspiration du Saint-Esprit, proclame le dogme fondamental de l'Église : « Notre Seigneur Jésus-Christ, le Nazaréen, que vous avez crucifié et que Dieu a ressuscité d'entre les morts est devenu la pierre angulaire de l'édifice du Testament Nouveau. Hors de lui, il n'y a point de salut possible pour l'humanité » (1).

A nous, mes bien chers Frères, d'alléger par l'aide de nos prières et de nos mérites, le fardeau des responsabilités qu'a assumées le nouveau Pontife.

Tout le long de la présente année, les prêtres réciteront *l'imperata pro Papa*.

Les fidèles se souviendront, chaque fois qu'ils assisteront à la Messe, de l'invitation liturgique qui les convie à prier tout d'abord pour l'Église catholique en union avec le pape Pie XI, avec leur évêque Désiré Joseph, avec le Roi Albert.

Le dimanche 19 mars, une Messe votive solennelle sera dite ou chantée dans toutes les églises et chapelles publiques du pays entier, en l'honneur de Saint Joseph, aux intentions du Souverain Pontife. Les fidèles auront à cœur de s'associer à ce grand acte de piété filiale, par une fervente communion. Dans les communautés religieuses, nous autorisons trois heures d'exposition du Très Saint Sacrement.

La présente lettre pastorale sera lue dans toutes les églises et chapelles publiques du diocèse, en deux fois, le 3^{me} et le 4^{me} dimanche du Carême. Le dimanche 19, on lira la partie relative à la Papauté, de la page 429 à la page 435 ; le dimanche 26, on lira la dernière partie relative au Pape élu, de la page 453 à la page 461. Les parties intercalaires ne doivent pas être lues en public : nous recourrons à d'autres moyens de mettre la Pastorale entière à la portée de notre clergé et de notre peuple fidèle.

† D. J. CARD. MERCIER, *Arch. de Malines.*

(1) Act. Ap. IV, 10-12.

